



POURSUITE DU SUIVI DES POPULATIONS D'ÉCREVISSE À PATTES BLANCHES

Cette année s'est poursuivi le suivi de l'Ecrevisse à pattes blanches sur les cours d'eau du site Natura 2000. Après une première année qui nous a permis de dégrossir le travail en réalisant des tests à ADN environnementale (ADNe) sur tous les cours d'eau avec une présence historique de l'Ecrevisse à pattes blanches ; tests permettant de **mettre en évidence la présence ou non d'Ecrevisse par la détection de leur ADN ; 12 stations ayant répondu de façon positive ou partiellement positive** ont de nouveau été suivies par ADNe.

Le suivi a été normalisé de façon à avoir des résultats les plus fiables et robustes possibles. En effet les stations ont été testées sur 3 saisons différentes et avec 2 méthodes d'analyse PCR.



Cette année a également été l'occasion de faire un **suivi de nuit** sur une station où l'espèce a été observée il y a 2 ans. C'est le bureau d'études TELEOS qui a mené cette expertise, ils ont bien entendu respecté toutes les mesures de protection sanitaire afin d'éviter au maximum les impacts sur la population d'Ecrevisses. **Malheureusement, aucun individu n'a été trouvé.** Cela ne signifie pas qu'il n'y en a plus mais cela met en évidence une population relictuelle très faible pouvant s'expliquer par une **dégradation du milieu et de la rivière.**

DES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

Au cours de l'année, **3 écoles primaires** du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont » ont pu profiter d'une animation pédagogique. Il s'agit des écoles publiques de Pompaire et de Saint-Pardoux-Soutiers, ainsi que l'école Saint-Joseph de Saint-Pardoux-Soutiers.



Lors de ces animations, proposées par les associations Deux-Sèvres Nature Environnement, le Groupement Ornithologique des Deux-Sèvres et Détours dans l'eau, les élèves sont partis à la **découverte des chauves-souris** pour certains et **des petites bêtes de la rivière** pour d'autres.



Scannez pour écouter le suivi et les relevés dans le magazine SMVT, en partenariat avec Radio Gâtine et Radio Val d'Or





LE LUCANE CERF-VOLANT, PRÉSENT SUR LE SITE ?

DESCRIPTION

Le Lucane cerf-volant est le **plus grand coléoptère d'Europe**. C'est aussi le plus spectaculaire car c'est un « cerf-volant » ! Un qualificatif attribué à l'insecte du fait de l'impressionnante envergure des mandibules de ses mâles, rappelant les bois des cervidés.

Les mandibules des sujets mâles sont **hyper-développées**. Pour cette raison, mâles et femelles du Lucane cerf-volant sont parfaitement différenciables.

Si son **essence préférée est le chêne**, il peut s'accommoder d'autres feuillus. Après l'éclosion de l'œuf, déposé dans la partie basse d'un arbre âgé, ou d'une souche, la larve migre vers les racines où elle accomplit son développement pendant 5 ou 6 ans.

On peut voir les adultes, notamment les mâles, le plus souvent durant les chaudes soirées de juin et de juillet. Les femelles traînent encore assez tard jusqu'à la fin de l'été en quête d'un site de ponte.

C'est une espèce importante dans l'écosystème forestier, par sa contribution au recyclage des matières organiques (accélération de la décomposition).

MENACE

Malgré son inscription à l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore, qui est liée à sa régression dans le nord de son aire de répartition européenne, **cette espèce n'est pas menacée à court terme**.

Cependant la forte altération de son habitat ces dernières décennies, notamment du fait de la disparition des haies et des arbres têtards, a probablement contribué à sa disparition localement, ou à l'érosion de ses effectifs. Le maintien des vieux arbres dans les zones agricoles, urbaines, dans les jardins, les ripisylves, et surtout une gestion forestière favorisant le maintien d'une densité suffisante d'arbres âgés est la condition de la survie de l'espèce, et de bien d'autres aux exigences proches, sur le long terme.



La couleur des élytres, ailes carapacées, n'est pas toujours la même d'un individu à l'autre. Chez les mâles comme chez les femelles, celle-ci varie du noir au marron mais possède toujours un aspect lisse et brillant.

La taille des sujets peut varier considérablement :

- environ 35 à 85 mm pour les mâles
- et 20 à 50 mm pour les femelles

HABITATS ET RÉPARTITION

Le Lucane est un coléoptère dit « saproxylique », c'est-à-dire qu'il **dépend du bois** tout ou partie de sa vie. En fait c'est la larve, semblable à celle d'un hanneton, qui s'en nourrit. On dit qu'elle est « saproxylophage ».

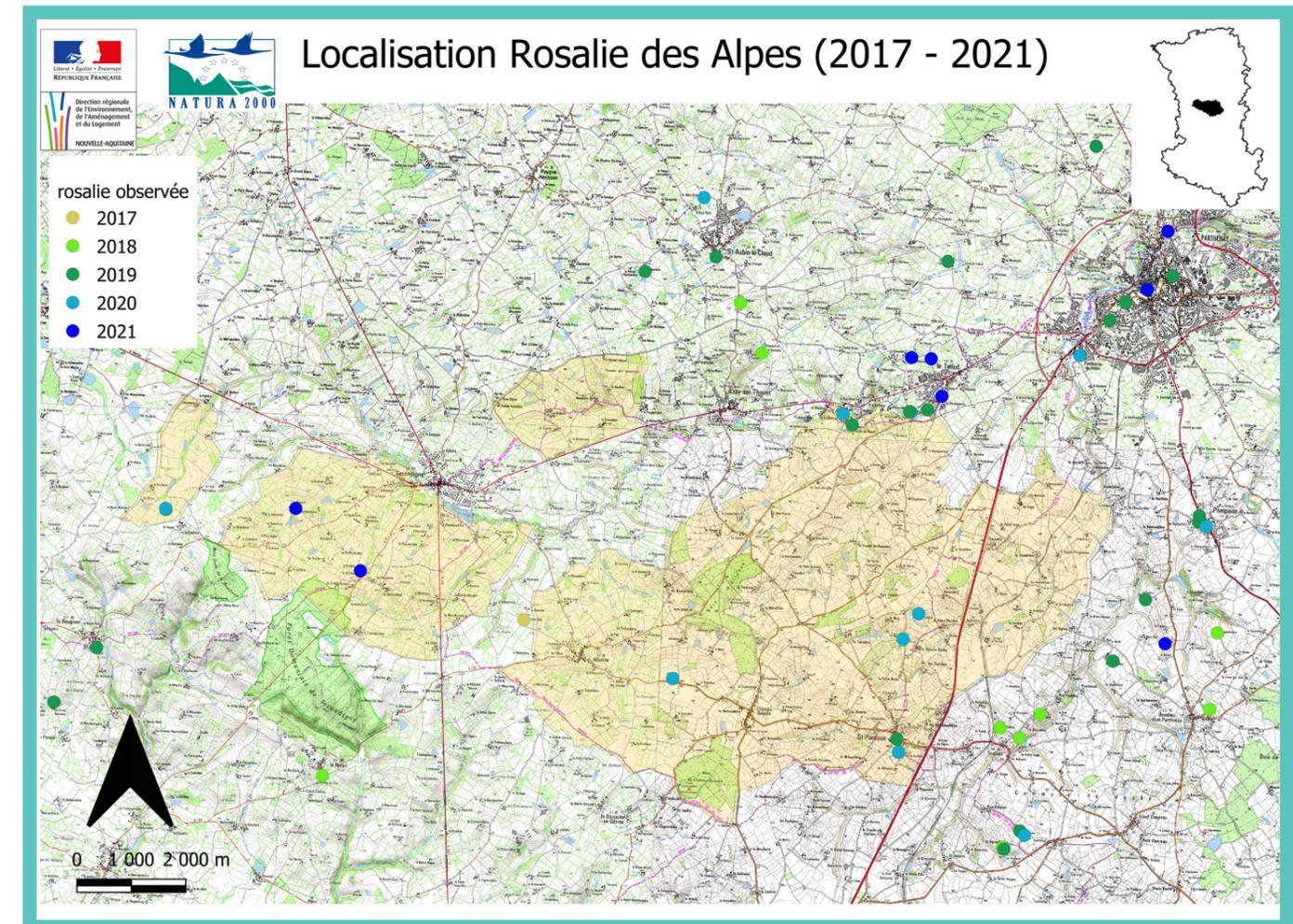
CETTE ESPÈCE EST-ELLE ENCORE PRÉSENTE SUR LE TERRITOIRE ?

Comme pour la Rosalie des Alpes, nous sommes à la recherche de données d'observation. Si jamais vous avez l'occasion de l'observer lors de vos promenades estivales, dans votre jardin ou ailleurs... N'hésitez pas à nous faire remonter vos observations (avec photo) aux coordonnées suivantes : natura2000@valleeduthouet.fr

LA ROSALIE DES ALPES EST TOUJOURS RECHERCHÉE

Comme les années précédentes, un inventaire participatif de la Rosalie des Alpes a été lancé cette année. Ce travail vise à mieux connaître la répartition de cette espèce phare du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont ». Ce grand coléoptère longicorne de couleur bleue avec des taches noires sur les ailes (voir photo), ne sortant qu'entre la fin juin et la fin août, est une espèce protégée en France. Les résultats de cet inventaire sont plutôt concluants avec **10 nouvelles observations sur le site Natura 2000 en 2021**.

Si vous avez observé cette espèce cet été, n'hésitez pas à nous envoyer vos observations, si ce n'est pas déjà le cas, à l'adresse suivante : natura2000@valleeduthouet.fr



DE NOUVEAUX SIGNATAIRES DE LA CHARTE NATURA 2000 :

Cette année a vu la signature de **2 nouvelles chartes Natura 2000** pour un total de **50,26 ha supplémentaires inscrits**. Il s'agit de Monsieur **Bruno MABY** à **Saint-Pardoux-Soutiers** et du **Gaec l'Edelweiss** à **Secondigny**.

L'**EARL Desnoues** s'est également réengagée pour une durée de **5 ans**. Ce réengagement a été accompagné d'une **extension du périmètre engagé**, pour un total de **14,76 ha**.

Pour rappel, la Charte participe à la préservation du site en **incitant à poursuivre ou à développer des pratiques favorables à la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire**. La Charte contient des recommandations et engagements de portée générale, et d'autres spécifiques à certains milieux ou activités.

Tout titulaire de droits réels ou personnels portant sur des terrains inclus dans un site Natura 2000 peut adhérer à la charte du site. Ainsi, le signataire peut être le propriétaire, mais aussi le locataire ou la personne titulaire d'une convention lui permettant d'utiliser la parcelle, à condition que le bail ou la convention couvre au moins la durée d'adhésion à la charte (5 ans). Les utilisateurs d'espaces (association de pêche, association de randonnées, ...) peuvent également adhérer à la charte sur des engagements de bonnes pratiques.

Si vous êtes propriétaire ou gestionnaire de parcelles incluses dans le site et que vous souhaitez valoriser vos pratiques, vous pouvez prendre contact avec l'animateur du site Natura 2000 pour évaluer les possibilités qui s'offrent à vous !

Un signataire de la charte Natura 2000 peut demander une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties

Scannez pour découvrir l'évaluation des incidences sur le site de la Préfecture des Deux-Sèvres



CONTACTS :

Jocelyn ADAM - Animateur Natura 2000

Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet 05.49.64.85.98 / 06.43.98.05.03

natura2000@valleedouthouet.fr

POUR EN SAVOIR PLUS :

Si vous souhaitez nous faire part de vos observations, partager votre connaissance du site, en savoir plus sur la démarche et les outils Natura 2000, ou pour toute autre demande d'informations complémentaires, n'hésitez pas à consulter le site :

<http://bassinthouetamont.n2000.fr>

Vous pouvez également vous rendre sur les sites suivants :

■ Site internet de la DREAL Nouvelle Aquitaine : <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>

■ Site internet du Ministère de la Transition Écologique : <https://www.ecologie.gouv.fr/reseau-europeen-natura-2000-1>

QUELQUES ESPÈCES DU SITE :

Agrion de Mercure
(*Coenagrion mercuriale*)



Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)



Chabot commun (*Cottus gobio*)



Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)



Renoncule flottante



Diversité végétale des berges



PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Directeur de la Publication : Olivier CUBAUD – Rédaction : SMVT
Crédits photos : S. RICHIER, P. BAUDRY, DECORNULIER, L. DUVALLET, D. DROUET, SANMARTIN, S.BIMONT SMVT, D. BUKHANTSOV. Réalisation : Tabularasa.fr - Impression : TTI Services